

23-03-09 Finances – Subventions

Subventions aux associations – Année 2023

Monsieur le Maire expose :

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le tableau ci-dessous relatif au versement des subventions aux associations pour l'année 2023.

ASSOCIATION	Subvention 2023	Subvention excep 2023	Remarques
ASSOCIATION DES ECOLES			400 € par classe
Primaire Jules Ferry	2 000,00 €		
Primaire George Sand	2 000,00 €		
Maternelle George Sand	800,00 €		
Maternelle Jules Ferry	1 200,00 €		
Primaire Jean Macé	1 200,00 €		
Maternelle Jean Macé	800,00 €		
DDEN	150,00 €		
ACTIONS CULTURELLES			
L'Arche Chœurs de Saint-Priest	1 600,00 €		
Harmonie Municipale	3 000,00 €		
ADHAS	- €		
Bibliothèque Hôpital Nord	700,00 €		
Astromia-42	500,00 €		
Atelier Photo	800,00 €		
Club Chiffres et Lettres	200,00 €		
ACTIONS ANIMATION			
Nature & Patrimoine	500,00 €		
COS	25 500,00 €		médailles et retraites
Saint-Priest Animation	800,00 €		
Saint-Priest de la Loire	300,00 €		
Tranch d'Assoc	- €		
Club de la Joie de Vivre	2 500,00 €		
ACTIONS SOLIDARITE			
AYLLU	800,00 €		
HODE	- €		
Collecthon	300,00 €		
Banque Alimentaire	700,00 €		
Conférence Saint Vincent de Paul	1 000,00 €		
FNACA	1 000,00 €		
Compagnie des Chats	300,00 €		
Maison de Jonathan	- €		
Comité de Jumelage	16 500,00 €		
Secours Populaire	1 200,00 €		
SOUS TOTAL	66 350,00 €	- €	

ASSOCIATION	Subvention 2023	Subvention excep 2023	Remarques
ACTIONS SPORTIVES			
Saint-Priest en Jarez Basket	9 000,00 €		
Saint-Priest Volley	300,00 €		
Foot	11 000,00 €		
Gymnastique Volontaire	1 000,00 €		
Natation	6 000,00 €		
Tennis Club	5 500,00 €		
Tennis de Table	2 000,00 €		
Unity Cheer Dance	2 000,00 €		
Cyclo Saint-Priest	500,00 €		
Sarbacane	500,00 €		
Saint-Priest Escalade	1 500,00 €		Loyer gymnase Nord
Cercle de Saint-Priest	1 500,00 €		Championnat FSCF
Cercle le Prolétaire	1 000,00 €		
AS Lycée Simone Weil	- €		
Avenir du Bois Monzil	700,00 €		
Groupement bouliste	400,00 €		
Boule des 3 Glorieuses	1 000,00 €		
Hand Ball	- €		
Milles Pattes Mounardes	250,00 €		
ACTIONS VIE SOCIALE			
Jardins Familiaux	600,00 €		
Club Entreprises Mounardes	1 000,00 €		
Perle Tissu et Evasion	700,00 €		
ACTIONS SCOLAIRES			
Voyages scolaires			20 € France et 40 € Etranger
SOUS TOTAL	46 450,00 €	- €	
TOTAL	112 800,00 €	- €	

BILAN ANNUEL 2023

112 800,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, (le vote s'effectue par association, les élus exerçant une fonction au sein d'une association ne prennent pas part au vote) :

- approuve le versement des subventions aux associations pour l'année 2023,
- dit que la dépense sera prélevée au budget.

**Ont signé au registre tous les membres présents
Copie conforme**

**A Saint-Priest en Jarez,
Le 28 mars 2023**

**Le Maire,
Christian SERVANT**

**La Secrétaire de séance
Mireille PAPIN, 3^e Adjointe**

Délibération du Conseil Municipal de Saint-Priest en Jarez

Séance du 27 mars 2023

23-03-09 Finances – Subventions

Subventions aux associations – Année 2023

Le Maire certifie :

1 - que la convocation de tous les Conseillers Municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée par extrait à la porte de la Mairie le lendemain ;

2 - Que le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance était de 29 sur lesquels il y avait 22 membres présents, à savoir :

Etaient présents :

MM. SERVANT Christian - BISACCIA Michèle - MOUNIER Rémy - PAPIN Mireille - PELLEGRIN Jacques - GEUSENS Christine - ZAVROSA Gilbert - JOTHIE Marc - WOLFF Paule - SAHUC Jean-François - DI PAOLO Antonio - BOUGAULT Claude - COSSEY Michel - BLANCHARD Hubert - BAUDRY Michèle - CONVERT Pascale - ADAM Fabrice - SCHERRER Marie-Jeanne - GARBAY Isabelle - BARBE Sylvie - RODRIGUES SOUSA Hugo - MOURGUES Corinne

Etaient absents :

MM. BRUNEAU Claude - REPELLINI Raymonde - ACHARD Pierre - TALIA Christophe - JOLY Florence - LAFON Lise - PUIPIER Franck

Avaient donné procuration :

M. BRUNEAU à Mme GEUSENS
Mme REPELLINI à Mme PAPIN
M. TALIA à M. DI PAOLO

Etait secrétaire de séance :

Mme PAPIN

Publiée le :